

Commerce extérieur

Isee
Institut de la Statistique
et des Études Économiques
Nouvelle-Calédonie

Synthèse annuelle 2022

Des montants tirés à la hausse par l'envolée des cours mondiaux et une inflation généralisée à l'ensemble des produits

En 2022, la valeur des échanges atteint des sommets historiques : les approvisionnements s'élèvent à 386,5 milliards de F.CFP, les exportations et les réexportations à 289,9 milliards de F.CFP. Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie est particulièrement sensible à l'inflation mondiale des prix. De plus, la hausse des exportations liée au cours favorable du nickel ne suffit pas à compenser l'envolée des importations, renchéries par les prix des combustibles et les fluctuations des devises. Ainsi, le déficit commercial persiste malgré une amélioration du taux de couverture.

En 2022, le montant des importations s'établit à 386,5 milliards de F.CFP, celui des exportations et des réexportations calédoniennes à 289,9 milliards de F.CFP. Dans le détail, les exportations se portent à 289,2 milliards de F.CFP et les réexportations à 776 millions de F.CFP.

La balance commerciale calédonienne se caractérise par une forte progression des montants, qui atteignent 55,5 % pour les exportations et réexportations et 37,7 % pour les importations.

Le rythme de croissance des exportations étant plus rapide que celui des importations, le taux de couverture s'améliore de 9 points. Il n'est cependant pas suffisant pour éviter une légère aggravation du déficit commercial de 2,3 milliards de F.CFP (voir fig. 1 et 2) atteignant près de 97 milliards de F.CFP en 2022.

Les exportations

En 2022, le montant des **exportations et réexportations**¹ calédoniennes atteint 289,9 milliards de F.CFP, soit un bond de 55,5 % sur un an. C'est la première fois qu'une telle augmentation est observée au cours de la décennie.

Hors produits du nickel, le montant total des ventes s'élève à 9,8 milliards de F.CFP, soit une diminution de 15,6 % par rapport à 2021 (voir fig. 3). Les produits du nickel représentent 97 % des exportations et des réexportations.

Les ventes des produits du nickel augmentent de 60,2 % (voir fig. 3) pour parvenir à 280,1 milliards de F.CFP. Cette situation découle de la conjugaion d'un contexte mondial favorable aux exportations de nickel (voir encadré n°1) et d'une intensification des quantités exportées, particulièrement de ferronickel et de NHC.

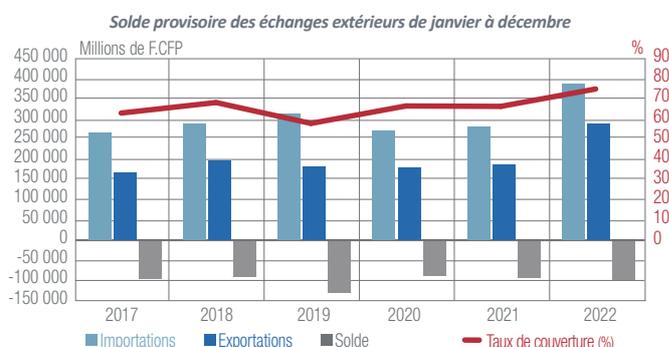
Figure 1 - Le déficit commercial persiste malgré une amélioration du taux de couverture

	2021	2022	Variation 2021/2022
Importations (I)	280 759	386 484	37,7 %
Exportations (E)	186 479	289 905	55,5 %
Solde (E-I)	-94 279	-96 578	-
Taux de couverture (E/I)	66,4	75,0	9 points

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP ; % ; point

Figure 2 - Le taux de couverture s'améliore significativement grâce à une rapide progression des exportations



Sources : DRDNC - Isee
Données provisoires

¹ Réexportations : exportations hors du territoire douanier, de marchandises qui y ont été importées antérieurement. Ce régime douanier ne peut s'appliquer qu'aux marchandises préalablement importées et placées sous un régime économique.

Figure 3 - L'envolée des produits du nickel tire le montant global des exportations vers le haut

Exportations et réexportations par grands postes de marchandises

	Valeur		Variation sur un an		Part en 2022
	2021	2022	Nbre	%	
Produits de l'activité du nickel	174 923	280 149	105 226	60,2	96,6
dont : minerai	56 255	73 719	17 463	31,0	26
mattes	-	-	-	-	-
ferro-nickels	88 764	155 379	66 615	75,0	55
NiO	-	123	123	-	0,0
NHC	29 863	50 895	21 032	70,4	18
CoCO3	-	-	-	-	-
Autres produits et résidus	40	33	-7	-18,5	0,0
Produits de la mer et de l'aquaculture	1 181	1 601	420	35,6	0,6
dont : thons	270	377	106	39,3	23,5
crevettes	878	1 160	282	32,1	72,5
holothuries (hors farines)	7	-	-7	100,0	-
coquilles de trocas	8	16	9	100,0	1,0
autres produits	18	48	30	171,7	3,0
Produits de la terre et de l'élevage	233	53	-179	-77,0	0,0
Produits du règne animal ou végétal, vivants	18	25	6	34,2	0,0
Huiles essentielles	648	670	22	3,3	0,2
Autres	9 476	7 407	-2 068	-21,8	2,6
Total	186 479	289 905	103 426	55,5	100
Total hors nickel	11 556	9 756	-1 800	-15,6	3,4

En glissement annuel

Sources : DRDNC - Isee - Données provisoires

Unités : millions de F.CFP, %

La valeur exportée des produits issus de la fusion, le ferronickel et le NHC, augmente, mais intrinsèquement les facteurs de croissance divergent (voir fig. 5).

Les ventes de ferronickel, produit utilisé communément dans la production d'acier inoxydable, sont portées, en 2022, par un cours élevé au LME. La valeur des exportations s'envole de 75 % ; un essor décorrélié des quantités exportées (+11 %), qui repartent à la hausse après une année de fort recul, sans pour autant retrouver leur niveau de 2020.

Le cours élevé du nickel au LME influence de manière moins marquée le prix du NHC, produit dédié à la fabrication des batteries. Le renchérissement est généré en premier lieu par une intensification des quantités exportées. La progression de la valeur est en effet de 70 % pour un volume en hausse de 56 %.

Le cours élevé soutient aussi les ventes de minerai masquant ainsi un ralentissement des quantités exportées, ce qui semble paradoxal au regard des autorisations accordées par les autorités pour soutenir la filière nickel.

En glissement sur dix ans, les prix de la tonne de ferronickel et de minerai ont doublé. L'augmentation du prix de la tonne de NHC est moindre (+50 %) mais les ventes se sont surtout intensifiées à partir de 2020.

En valeur, le ferronickel reste le premier produit exporté, totalisant 55 % des ventes. En 2022, il renforce sa position de 5 points au détriment du minerai de nickel, qui recule de 6 points, passant de 32 % à 26 % en 2022. La part du NHC, avec 18 % du montant total, évolue peu.

Encadré n°1

Une embellie exceptionnelle des cours du LME soutient les exportations de nickel

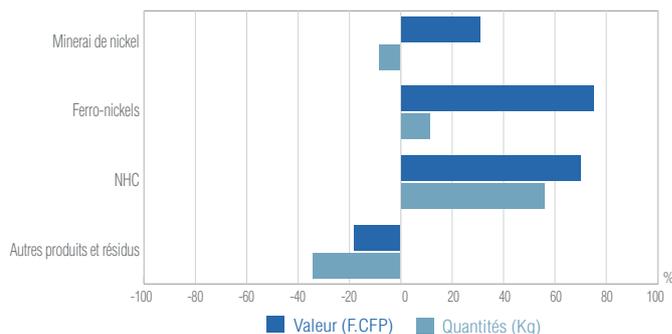
Dans la nuit au 7 au 8 mars 2022, une flambée du cours du nickel se produit, le propulsant de 40 000 à plus de 100 000 dollars la tonne sur le London Metal Exchange (LME). L'envolée spectaculaire de 150 % en deux jours amène le régulateur de la bourse des métaux de Londres à suspendre les opérations sur les contrats à terme à trois mois et à introduire des mesures d'urgence. Ce dérèglement du marché intervient alors que l'industrie de l'automobile électrique est fortement demandeuse en nickel. La première cause de l'envolée des cours résulte du bloc de sanctions imposées à la Russie par les puissances occidentales, en réponse à l'invasion soudaine de l'Ukraine. Certains investisseurs craignent qu'elle ne puisse plus exporter sa production de nickel alors que les stocks mondiaux enregistrés à la bourse du LME sont faibles. La Russie est en effet le troisième producteur mondial de nickel au global et le premier producteur de nickel primaire (nickel raffiné utilisé dans les batteries électriques). La deuxième cause est essentiellement spéculative. Elle tient à une mauvaise anticipation de l'évolution du prix du nickel par des opérateurs, notamment le premier producteur mondial d'acier inoxydable. À rebours des marchés, ils avaient parié depuis plusieurs mois sur une baisse du cours du prix du nickel.

Figure 4 - En 2022, le cours du nickel fait une envolée historique à la bourse des métaux de Londres (LME)



Figure 5 - Des exportations soutenues par un cours favorable au LME et une intensification du commerce de NHC

Variation annuelle 2021-2022 en valeur et quantités des produits de l'activité du nickel



Sources : DRDNC - Isee
Données provisoires

Un regain des exportations des produits de la mer en 2022

La catégorie des produits de la mer regroupe des produits à l'état frais ou congelé, hormis les holothuries vivantes. Cette catégorie représente 1,6 milliard de F.CFP (voir fig. 3). Elle représente 16 % des exportations hors produits de l'activité du nickel, soit un gain de 6 points par rapport à 2021.

En 2022, une augmentation de plus d'un tiers rattrape le recul des deux années antérieures marquées par la pandémie de la covid. Cette progression concerne l'ensemble des produits phares tels que le thon, la crevette et le troca.

La structuration de la filière pêche et les acquisitions d'équipements entreprises depuis 2018 semblent contribuer à renforcer les exportations de poissons. La pêche thonière réalise son meilleur résultat depuis 2015, atteignant 377 millions de F.CFP (voir fig. 3). Elle progresse pour la deuxième année, en volume comme en valeur. Après un recul en 2020, les ventes sont particulièrement dynamiques avec un gain avoisinant 60 % sur deux ans.

Dans de moindres proportions, la pêche de pélagiques (marlins, makos, espadons...) triple sur un an et les exportations de poissons congelés (particulièrement les bonites) connaissent un essor spectaculaire.

La situation est différente pour les crevettes dont le montant atteint 1,2 milliard de F.CFP en 2022 (voir fig. 3). Une augmentation des volumes (+16 %) associée à des prix favorables compense à peine la baisse de 40 % enregistrée l'année précédente.

Bien que plus modestes, les ventes de trocas se redynamisent. En 2022 les volumes vendus doublent par rapport à 2021 parvenant à leur meilleur résultat depuis 2018.

Les exportations des produits de la terre et de l'élevage sont fortement impactées par les intempéries

La catégorie des produits de l'élevage et de l'agriculture regroupe des produits à l'état frais, réfrigérés ou congelés sans autre transformation. En 2022, l'exportation de ces produits génère 53 millions de F.CFP, soit une diminution de 77 % liée en grande partie à l'impact du phénomène *La Niña* sur les productions calédoniennes (voir fig. 3).

Les exportations de squashes s'effondrent (-95 %) pour atteindre un niveau historiquement bas. Elles paraissent presque inexistantes en comparaison des cinq dernières années, où elles atteignaient en moyenne 161 millions de F.CFP par an.

Les ventes de citrons limes accusent une baisse de près d'un tiers sur un an. Elles se situent nettement en dessous du niveau moyen de la dernière période quinquennale. Il en est de même pour les plantes médicinales ou celles utilisées en parfumerie.

La vanille est un peu moins impactée. Malgré une diminution notable, les exportations se maintiennent au-dessus de la moyenne quinquennale.

Au contraire des végétaux, les ventes de miel progressent à un niveau inégalé depuis 2018. Il s'agit d'une forte reprise après deux années de quasi-absence.

Hormis les produits de la terre et de l'élevage, certaines productions spécifiques, comme le café torréfié et la vanille broyée, retrouvent un niveau plus conforme aux années d'avant crise.

Dans un autre secteur, les holothuries transformées en farine se maintiennent à 133,3 millions de F.CFP.

Enfin, avec un montant de 670 millions de F.CFP, les exportations d'huiles essentielles se confortent en 2022 (voir fig. 3).

La valeur des autres produits exportés ou réexportés atteint 7,4 milliards de F.CFP, soit une diminution de 21,8 % sur un an (voir fig. 3). Le montant total généré par les entreprises calédoniennes s'élève à 6,5 milliards de F.CFP, la différence résulte des ventes réalisées par des particuliers ou des entreprises n'ayant pas leur siège social en Nouvelle-Calédonie. Il s'agit d'un ensemble composite de produits qui comprend en majorité des machines ou du matériel industriel, moteurs, chaudières ou chauffe-eau, du matériel de mesure (32 %) ; des moyens de transport (31 %) ; des ouvrages en métal (9 %) ; de l'alimentation et des déchets alimentaires (8 %) ; des articles destinés au domaine de la santé et des huiles essentielles (7 %) ; des produits nécessaires à l'industrie de la chimie ou du plastique (5 %) ; des déchets industriels.

Les importations

En 2022, les importations augmentent de 37,7 % par rapport à 2021, atteignant 386,5 milliards de F.CFP (voir fig. 6). Leur niveau est inégalé sur la décennie, avec trois trimestres durant lesquels les importations talonnent ou dépassent les 100 milliards de F.CFP. La facture s'alourdit sous l'effet conjugué des cours élevés des matières premières, de la dépréciation inédite de l'euro par rapport au dollar et du coût croissant du transport (voir encadré 2).

Figure 6 - En 2022, la facture des importations s'alourdit fortement sous le poids des achats en carburant

	Valeur		Variation sur un an		Part en 2022
	2021	2022	Nbre	%	
Alimentation et animaux vivants	37 075	41 199	4 124	11,1	11
Boissons et tabac	5 391	5 277	-113	-2,1	1
Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants	8 104	15 680	7 576	93,5	4
Combustibles minéraux, etc.	49 382	118 771	69 389	140,5	31
Huiles et graisses animales et végétales	849	1 487	638	75,2	0
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	27 039	28 938	1 900	7,0	7
Produits manufacturés de base	33 142	41 640	8 499	25,6	11
Machines, matériel de transport	88 314	99 907	11 593	13,1	26
Articles manufacturés divers	30 494	32 727	2 233	7,3	8
Marchandises non classées ailleurs	65	30	-35	-53,5	0
Réservé	904	826	-78	-8,7	0
Total	280 759	386 484	105 725	37,7	100

En glissement annuel

Sources : DRDNC - Isee - Données provisoires

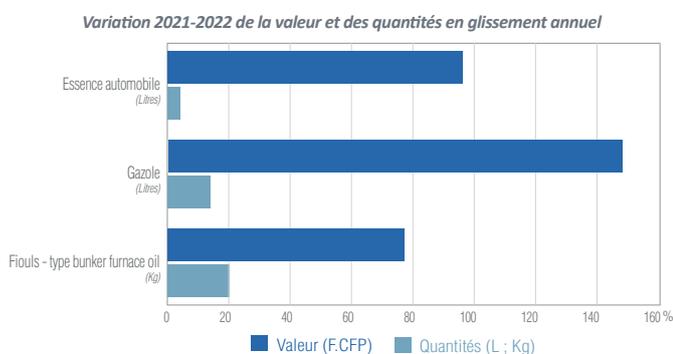
Unités : millions de F.CFP, %

La hausse du cours du pétrole et la dépréciation de l'euro pèsent sur le prix des carburants

Les combustibles sont le premier poste de dépense, affichant un montant de 118,8 milliards CFP (*voir fig. 6*). Parallèlement à la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, ils subissent une hausse des cours mondiaux du pétrole. L'essence et le gazole pour automobile sont particulièrement concernés avec des montants qui doublent sur un an (respectivement +96 % et +148 %) pour une augmentation des volumes inférieure à 20 %. L'inflation affecte plus modérément le fioul bunker, destiné majoritairement à l'industrie. La valeur des achats progressent de 77 % pour des volumes en hausse de 20 % (*voir fig. 7*).

Au global, ce poste est responsable pour les deux tiers de l'augmentation de la facture finale des importations.

Figure 7 - En 2022, la facture des carburants est impactée fortement par l'inflation



Sources : DRDNC - Isee
Données provisoires

Un regain des achats en équipements industriels

L'équipement industriel (machines) et le matériel de transport constituent la deuxième charge la plus importante. La valeur approche du seuil des 100 milliards F.CFP avec une progression de 13,1 % (*voir fig. 6*). Il s'agit en grande partie d'équipements utilisés à des travaux de génie civil, au transport ou à la manutention de marchandises et d'appareils de ventilation ou de chauffage. Ce poste contribue à hauteur de 11 % dans la majoration du montant des importations.

La hausse du cours des matières premières impacte les produits manufacturés destinés à l'industrie et au bâtiment

Les achats de matériaux destinés à l'industrie ou à la construction atteignent 41,6 milliards de F.CFP en 2022 (*voir fig. 6*). La progression sur un an est de 25,6 %. Ce poste pèse pour 8 % dans le renchérissement de la facture des importations. Il s'agit du troisième poste de dépenses.

Au regard du classement CTCI des produits manufacturés en fonction de leur matière première, les articles en métal, d'un montant de 21,5 milliards de F.CFP, progressent de 26 % sur un an (*voir fig. 9*). Cette progression s'explique par des quantités majorées de 11 % et des cours mondiaux à la hausse, particulièrement depuis 2019. Dans le détail, les prix renchérissement particulièrement pour les articles en acier et en fer.

La valeur des minéraux non métalliques se porte à 5,7 milliards de F.CFP. En 2022, une augmentation de près de 27 % des quantités achetées alourdit la facture de 44 % (*voir fig. 9*). Les achats concernent particulièrement de briques ou de matériaux de construction réfractaires. La majeure partie de ces importations est destinée à l'industrie du nickel.

Encadré n°2

Une facture majorée par la dépréciation de l'euro et le cours élevé des matières premières

La Nouvelle-Calédonie est particulièrement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. Elle est donc sujette aux variations des taux de change des devises étrangères, dont les coûts se répercutent sur la facture des importations.

En 2022 comme en 2021, 98 % des importations de la Nouvelle-Calédonie sont facturées en dollar américain, australien ou néo-zélandais, en euros ou en francs pacifique, monnaie elle-même arrimée sur l'euro. Or, en 2022 le cours moyen des principales devises traditionnellement arrimées au dollar a significativement augmenté.

Globalement sur l'année, le taux de change moyen du dollar américain en Nouvelle-Calédonie augmente de 8,8 % par rapport à 2021 (moyenne achat-vente). La dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar a eu pour effet d'accentuer encore davantage le renchérissement du prix des matières premières et des matières intermédiaires importées, notamment celui des énergies (carburants, combustibles, gaz) qui sont traditionnellement facturées en dollars.

Ainsi en 2022, la part du montant des importations facturées en dollars US augmente significativement (35 % contre 26 % un an plus tôt), au détriment des achats libellés en euros (36 % contre 45 % en 2021).

Parallèlement le taux de change moyen du dollar australien et néo-zélandais augmente pour la deuxième année consécutive cumulant respectivement 8,8 % et 4,8 % d'augmentation sur deux années.

Figure 7 - En 2022, le taux de change du dollar américain atteint un niveau inégalé sur la période quinquennale

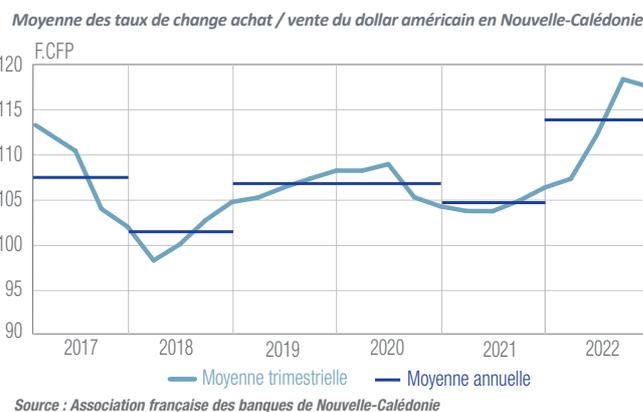
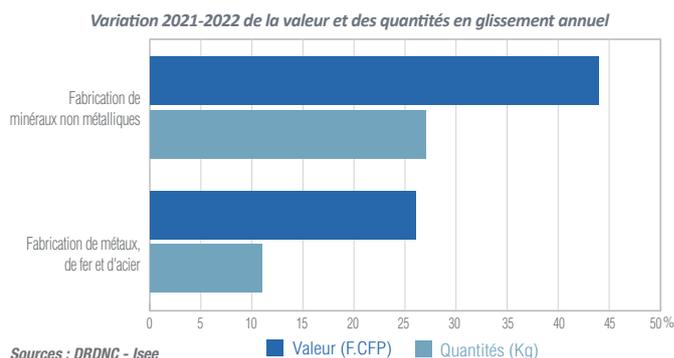


Figure 9 - La variation des volumes importés se répercute fortement sur l'addition des produits manufacturés de base



Sources : DRDNC - Isee
Données provisoires

Outre les métaux et les matières minérales, la croissance des produits en caoutchouc atteint 47 %. Les importations de pneus « à chevrons » adaptés aux engins de génie civil ou de manutention industrielles renchérissent de 40 %. Il en est de même pour divers articles comme les bandes, les courroies, les joints... En dépit d'une moins grande contribution dans le résultat final, les produits manufacturés en bois ou en papier/carton sont également en progression (18 %).

Pareillement aux métaux, les importations de produits manufacturés en caoutchouc, bois et papier, sont soutenues depuis 2020 par des cours mondiaux ascendants.

L'inflation alourdit la facture des achats de soufre utilisé par les industriels

Bien que moins prégnants sur le résultat d'ensemble, mais significatifs toutefois, les achats de matières brutes doublent sur un an pour parvenir à 15,6 milliards de F.CFP (voir fig. 6). Ce poste alourdit la facture des importations de 7 %. Le soufre, matière utilisée dans l'industrie du nickel et comme engrais dans l'agriculture, est le principal facteur de cette hausse, à laquelle la magnésie et le bois de conifère contribuent aussi dans une moindre mesure. En 2022, le montant triple sur un an pour des quantités en hausse de plus de 60 %.

Une hausse des engrais importés

Le poste des produits chimiques et produits connexes représente 28,9 milliards de F.CFP (voir fig. 6). Bien qu'il progresse de 7 % sur un an, il influe peu dans l'augmentation de la facture finale des importations. Les principales hausses portent sur les sels et les peroxydes d'acides inorganiques (carbonates, sulfures...), les engrais et les plastiques. Les engrais enregistrent un doublement de leur montant sur un an, particulièrement les engrais minéraux ou chimiques azotés ou les engrais contenant plusieurs fertilisants.

En 2022, l'inflation importée affecte l'ensemble des familles de produits alimentaires

Le poste des produits alimentaires s'élève à 41,2 milliards de F.CFP (voir fig. 6). En 2022, il augmente de 11,1 % et contribue à hauteur de 4 % à la hausse globale. L'inflation mondiale sur les denrées alimentaires impacte une majorité des familles de produits (voir fig. 10).

En 2022, la valeur des céréales et préparations associées atteint 7,1 milliards de F.CFP. Elles écoupent de la hausse la plus sévère (+22 % en valeur), alors que les quantités évoluent faiblement. Les produits les plus concernés sont le blé, le riz la farine ou les préparations. Cette catégorie pèse pour près d'un tiers dans l'augmentation de la facture de l'alimentation.

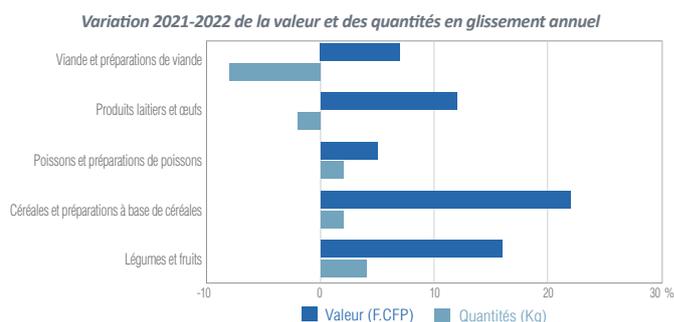
Le montant des légumes et des fruits est de 6,3 milliards de F.CFP en 2022. Il est majoré de 16 % pour des quantités en hausse de 4 %. Les légumes et les fruits sont le deuxième contributeur à la hausse totale de l'alimentation avec un poids de 21 %. Dans le détail, l'augmentation est particulièrement forte pour les légumes congelés ou préparés. Parmi les légumes frais et réfrigérés, les oignons, choux, carottes, navets et betteraves sont les plus impactés.

La valeur importée des produits laitiers s'élève à 6,4 milliards de F.CFP. Sur un an, ils gagnent 12 % en dépit de volumes faiblement en recul. Cette famille de produits participe à hauteur de 16 % à la hausse des importations de produits alimentaires.

Parmi les produits frais, l'inflation est particulièrement forte pour le beurre et les produits laitiers. La valeur des importations de beurre grimpe de 25 % et celle des produits laitiers (lait, préparations laitières) de 13 %, pour des quantités comparables à 2021. Cette catégorie participe à hauteur de 16 % à la hausse des importations de produits alimentaires.

Les viandes et préparations sont le premier poste de dépenses dans l'alimentaire, avec un montant de 9 milliards de F.CFP. Elles pèsent pour 16 % dans la hausse totale de l'alimentation. Le montant des achats croît de 7 %, malgré un recul de même ampleur des volumes importés. L'inflation concerne plus particulièrement les abats et les préparations.

Figure 10 - En 2022, la facture des produits alimentaires s'alourdit sous l'effet de l'inflation mondiale



Sources : DRDNC - Isee
Données provisoires

Encadré n°3
Les principaux pays partenaires

Figure 11 - Les clients traditionnels des produits du nickel renforcent leur position dans le classement des pays destinataires

Montant des exportations et réexportations par principaux pays destinataires

Pays	Exportations		Variation 2021-2022	Part	
	2021	2022		2021	2022
Chine	86 675	159 130	83,6	46,5	54,9
Corée du Sud	26 679	41 568	55,8	14,3	14,3
Japon	18 958	32 678	72,4	10,2	11,3
Taiwan	18 503	22 228	20,1	9,9	7,7
UE hors France métropolitaine	14 912	17 482	17,2	8,0	6,0
France métropolitaine	5 982	5 503	-8,0	3,2	1,9
États-Unis d'Amérique	6 340	4 653	-26,6	3,4	1,6
Australie	1 350	1 677	24,1	0,7	0,6
Inde	1 297	1 564	20,6	0,7	0,5
Afrique du Sud	3 330	1 467	-55,9	1,8	0,5
Nouvelle-Zélande	114	195	70,4	0,1	0,1
Hong-Kong	226	192	-15,3	0,1	0,1
Singapour	348	34	-90,2	0,2	0,0
Territoires français du Pacifique	1 892	2 575	36,1	1,0	0,9
Wallis-et-Futuna	1 720	2 230	29,6	0,9	0,8
Polynésie française	171	345	101,3	0,1	0,1
Autres	1 764	1 536	-12,9	0,9	0,5
Total	186 479	289 905	55,5	100,0	100,0

Sources : DRDNC - Isee

Unités : millions de F.CFP, %

Les pays traditionnellement clients des produits du nickel, la Chine, la Corée du Sud et le Japon, captent 80 % du montant des exportations et des réexportations. La Chine renforce sa position de leader avec un gain de 8 points sur un an.

À l'inverse, La France métropolitaine, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud reculent dans le classement.

Figure 12 - En 2022, le poids des pays fournisseurs de carburants progresse dans le classement

Montant des importations par principaux pays fournisseurs

Pays	Importations		Variation 2021-2022	Part	
	2021	2022		2021	2022
France métropolitaine	117 012	118 339	1,1	41,7	30,6
Singapour	27 750	66 228	138,7	9,9	17,1
Australie	32 048	58 703	83,2	11,4	15,2
Chine	16 316	19 220	17,8	5,8	5,0
UE hors France métropolitaine	17 006	18 638	9,6	6,1	4,8
Nouvelle-Zélande	10 842	11 849	9,3	3,9	3,1
États-Unis d'Amérique	4 768	9 367	96,4	1,7	2,4
Japon	9 735	7 678	-21,1	3,5	2,0
Autres	45 282	76 462	68,9	16,1	19,8
Total	280 759	386 484	37,7	100,0	100,0

Sources : DRDNC - Isee

Unités : millions de F.CFP, %

En 2022, la France métropolitaine reste le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie.

Singapour et l'Australie bénéficient en grande partie des achats de carburants pour assurer leur place dans le trio des principaux pays fournisseurs.

Source

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faite par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement *Sydonia World*, déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes, depuis janvier 2022. L'ensemble du traitement statistique mis en œuvre par l'Isee a été revu en conséquence. À cette occasion, de nouvelles nomenclatures de diffusion ont été adoptées pour faciliter l'analyse.

À l'importation, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale des marchandises du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site www.isee.nc. Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

À l'exportation, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. Les données d'exportations de l'année N sont réputées définitives au mois de juillet de l'année suivante. Entretemps, elles peuvent être rectifiées à la marge au fil des mois. Toutefois, la douane dispose d'un droit de rectification pendant un délai de 5 ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee, dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée. La synthèse annuelle analyse les résultats de l'année N dès lors qu'ils ont été rendus définitifs. Elle est publiée au deuxième semestre de l'année n+1.